



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 14
Présents 09
Votants 10

L'an deux mille dix-huit, le 30 juillet,

Le conseil municipal de la commune de Nonlard, dûment convoqué le 26 juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe GUITTON, Maire.

Présents : Christophe GUITTON - Daniel AUDIBERT - Chantal MACQUET - Dominique BOUVET - Eric PIERRE - Laurence NIQUET - François FOSSOUX - Jean-Paul DERONZIER - Jérémie JOSNET.

Pouvoirs : Bénédicte VIVIANT par Chantal MACQUET

Absents : Jean-Philippe TAVARES - Edwige BALDACCHINO - Johann JARROUX - Orlane RAGOT.

Secrétaire de séance : Laurence NIQUET.

18/34

Objet :

Acquisition d'un nouveau véhicule communale

Christophe GUITTON, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

La commune souhaite remplacer son véhicule de service.

Après étude auprès de divers prestataires, il paraît judicieux d'acquérir un nouveau véhicule au lieu de prévoir une location longue durée.

Pour cela, il est proposé de finaliser l'offre auprès de MONT-BLANC AUTOMOBILES sise à Sillingy (SIRET n°43215259300096) pour un MITSUBISHI L 200 diesel au prix de 19 850 € TTC (dix-neuf mille huit cents cinquante euros), assortie d'une reprise de l'ancien véhicule pour 2 500 € TTC (deux mille cinq cents euros).

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

Pour extrait conforme,

Le Maire

M. Christophe GUITTON

Délibération devenue exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture le 02 août 2018 et de la publication le 02 août 2018

Le Maire

